



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 4 juillet 2022 au Chalet des loisirs.

QUORUM

Sont présents : Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Pierre Dufour, conseiller siège numéro 1
Madame Johanne Bergeron, conseillère siège numéro 2
Monsieur Karl Routhier, conseiller siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Martin Côté, conseiller numéro 5
Madame Andrée Bergeron, conseillère siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.

Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.

MOT DE BIENVENUE ET CONSTAT DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toute la population.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022
3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 Demande d'installation d'une ligne électrique dans le Chemin de l'Anse-aux-Érables
 - 3.2 Demande de reconnaissance d'un sentier
 - 3.3 Démission d'un employé
 - 3.4 Acceptation de la planification forestière 2022
4. **URBANISME**
 - 4.1 Rapport des permis de construction
 - 4.2 Rapport du Comité consultatif d'urbanisme du 28 juin 2022
5. **DONS ET SUBVENTIONS**
6. **INVITATION**
7. **RAPPORT DES COMITÉS**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
9. **CORRESPONDANCE**
 - 9.1 Lettres du ministre des Transports
 - 9.2 Local cercle des fermières
10. **LISTE DES COMPTES**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu et d'ajouter à l'item « Affaires nouvelles » les sujets suivants :

- 1- Sécurité activité nautique
- 2- Subvention de 100 \$ pour le Comité de développement

2.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022, dont la copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE DANS LE CHEMIN DE L'ANSE-AUX-ÉRABLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Adresses CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

R-2022-07-128

Séance
extraordinaire du 11
juillet 2022

Quorum

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Culligan	1 310,72 \$	Inspection
Déry Télécom	292,35 \$	Accès réseau
Devicom	215,01 \$	Courriel
Drumco	597,87 \$	Entretien
Transport Bouchard	167,52 \$	Transport
Environnement CA	2 535,21 \$	Décret, sécurité civile
Envirovision (Cybernaute)	137,28 \$	Hébergement site Internet
Équipements J.M.A.R. inc.	551,02 \$	Pièces
Éric Gagnon	146,52 \$	Remboursement de taxes
Filtre Saglac	16,34 \$	Pièce
Fonds de l'information foncière	40,00 \$	Droits de mutation
Fondation de l'hôpital de La Baie	250,00 \$	Don
Réjean Fortin	59,17 \$	Remboursement de taxes
Garage Fernand Boudreault	590,43 \$	Réparation
Gérard Gauthier	944,78 \$	Remboursement de taxes
Carol Gauthier	168,08 \$	Remboursement de taxes
Bertrand Gauthier	632,80 \$	Remboursement de taxes
GLS	16,60 \$	Transport
Transport LHC	546,13 \$	Transport
Hydro-Québec	671,86 \$	Électricité
Identification sports	278,24 \$	Matériel
Japy électrique	195,64 \$	Entretien
Alain Lebel	571,92 \$	Remboursement de taxes
Lignarex	3 059,63 \$	Projet SNF
Luc Gagnon	539,00 \$	Entretien ménage
Marché Saint-Félix	294,26 \$	Épicerie
Ministère de l'Environnement	227,07 \$	Bail
Municipalité de Ferland-et-Boilleau	368,81 \$	Lancement touristique
Napa	196,44 \$	Pièces
Nord-Flo	26 892,08 \$	TECO 2019-2023
Nutrinor	4 707,30 \$	Diesel
Potvin et Bouchard	44,70 \$	Matériel
Pro-loc	86,53 \$	Location
9181-0796 Québec inc.	192,38 \$	Remboursement de taxes
Régie intermunicipale d'incendie	270,00 \$	Entretien
Régie des matières résiduelles	2 176,80 \$	Quote-part
Robin Potvin inc.	18 840,21 \$	Travaux d'urgence
Services sanitaires R. Bonneau	1 793,61 \$	Roll-off
Rémi Simard	135,31 \$	Remboursement de taxes
Sylvestria	899,28 \$	Arbres
Unigec	8 283,90 \$	Décret, sécurité civile
Total des dépenses	151 615,39 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Héléne Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurants dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 4 juillet 2022.


Héléne Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

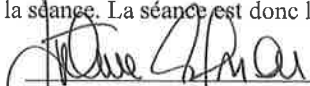
11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posé.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.


Pierre Deslauriers, maire


Héléne Gagnon, directrice générale et sec-très.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 11 juillet 2022 au Chalet des loisirs.

QUORUM

Sont présents :
Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Pierre Dufour, conseiller siège numéro 1
Madame Johanne Bergeron, conseillère siège numéro 2
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Martin Côté, conseiller numéro 5
Madame Andrée Bergeron, conseillère siège numéro 6

Est absent :
Monsieur Karl Routhier, conseiller siège numéro 3



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.
Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum.
2. **Administration**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Résolutions**
 - 3.1 Vente de la Pataterit
4. **Période de questions**
5. Levée de l'assemblée

AVIS DE CONVOCATION

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis est convoquée, par moi, Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale de ladite municipalité. Cette séance se tiendra le lundi 11 juillet 2022 au Chalet des loisirs.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum.
2. Administration
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
 - 3.1 Vente de la Pataterit
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Fait et donné à Saint-Félix d'Otis, ce 7^e jour de juillet 2022

Pour la municipalité de Saint-Félix-d'Otis,

Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale

1. MOT DE BIENVENUE ET CONSTAT DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum et confirmé que l'avis de convocation avait été signifié à tous les membres du conseil, monsieur le maire ouvre la séance extraordinaire.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

3. RÉOLUTIONS

3.1 VENTE DE LA PATATERIT

Considérant que la municipalité opère le casse-croute la Pataterit depuis 2017;
Considérant qu'il a toujours été difficile de recruter de la main d'œuvre pour assurer les opérations quotidiennes;

Considérant que cette année il a été impossible de trouver du personnel pour l'opérer;
Considérant que la municipalité est allée en appel d'offres pour offrir le casse-croute à un concessionnaire et qu'elle n'a reçue aucune offre;

Considérant que madame Nancy Turgeon a fait une offre de de 19 000 \$ pour l'achat du casse-croute la Pataterit;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de vendre la Pataterit à madame Cindy Turgeon au montant de 19 000 \$;

Que cette vente soit conditionnelle à ce que la Pataterit soit acheté tel que vue;

Que l'acheteur dépose un chèque certifié et que le tout soit réalisé avant le 31 juillet 2022.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.



N° de résolution
ou annotation

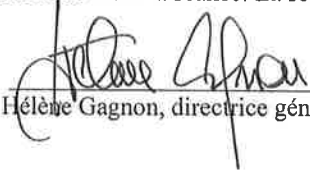
Formules d'Adresses CCL (418) 663-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Andrée Bergeron, appuyée par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire



Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.